



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 30 MARS 2016

L'an deux mil seize, le trente mars à vingt heures trente,
Les membres du comité syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du Jardin Public au Groupe Milon à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 10 mars 2016 par Monsieur Joël RONCIN. Monsieur Joël RONCIN, Président, étant empêché, la séance a été présidée par Monsieur Alain BAGOUET, 1^{er} Vice-président.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE	DAILLEZ Alain	Délégué	*			LAMBERT Ingrid	Déléguée			*
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Délégué	*			GAULTIER Bernard	Délégué			*
AVIRE	JAMES Marie-Agnès	Vice-présidente S.B.O.S.	*			GASTINEAU Christophe	Délégué	*		
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Délégué			*	LAMBERT Thierry	Délégué			*
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Délégué	*			MEHAY Didier	Délégué			*
BRAIN SUR LONGUENEE (ERDRE EN ANJOU)	DUBOSCLARD Hervé	Délégué	*			WEITZ Anne	Déléguée		*	
CARBAY	Van der SCHAEGH Bernard	Délégué		*		BERNIER Patrice	Délégué			*
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Délégué	*			DUMONT Eugène	Délégué	*		
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Délégué			*	TEMPLIER Aurélien	Délégué			*
CHATELAIS	HUREL Philippe	Délégué	*			GRÖSCHNER Birgit	Déléguée		*	
CHAZE HENRY	MOREL Maryline	Déléguée		*		MOREL Daniel	Délégué	*		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Vice-président S.B.O.S.	*			VITOUR Cyril	Délégué			*
COMBREE	MONNIER Jérémie	Délégué			*	PASSELAND Jacques	Délégué			*
GENE (ERDRE EN ANJOU)	JOUBERT Jean-Paul	Délégué	*			FREULON Stéphane	Délégué			*
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Délégué	*			BARANGER Maxime	Délégué		*	
GRUGE L'HOPITAL	DELAHAYE Christian	Vice-président S.B.O.S.	*			POINSON Arthur	Délégué		*	
JUIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Délégué			*	GUENARD Jérôme	Délégué			*
L'HOTELLERIE DE FLEE	BEAUCHET Mélanie	Déléguée		*		CROCHETET Benoît	Délégué	*		
LA CHAPELLE HULLIN	ALUSSE Didier	Délégué			*	LIOPE Jacky	Délégué			*
LA CHAPELLE SUR OUDON	BEAUMONT Jean-Pierre	Délégué	*			JAMET Guillaume	Délégué			*
LA FERRIERE DE FLEE	PERROIS Christian	Délégué	*			GAUGAIN Atimad	Déléguée			*
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Délégué			*	LANOUE David	Délégué			*
LA POUZE (ERDRE EN ANJOU)	PORCHER Philippe	Délégué			*	BARBOT Jean-Yves	Délégué			*
LA PREVIERE	GAULTIER Denis	Délégué	*			FRANCOIS Didier	Délégué			*
LE BOURG D'IRE	BOULTOUREAU Hubert	Vice-président S.B.O.S.	*			GEMIN Yannis	Délégué			*
LE LION D'ANGERS	SAULOUP Hugues	Délégué	*			DAVID Arnaud	Délégué			*
LE TREMBLAY	GOHIER Patrick	Délégué	*			CADEAU Stéphane	Délégué		*	
LOIRE	HAMARD Benoît	Délégué		*		GAUDIN Jérôme	Délégué	*		
LOUVAINES	LARDEUX Dominique	Délégué		*		GAUTTIER Jérôme	Délégué	*		
MARANS	SEJOURNE Serge	Délégué	*			BOUE Gilbert	Délégué		*	

Monsieur Alain BAGOUET, 1^{er} vice-président, informe que Monsieur Joël RONCIN, Président, est dans l'incapacité d'assurer la réunion ce soir. Il est donc dans l'obligation de présider la séance.

Il demande à Monsieur LEGRAIS de l'association Sylvagraire d'intervenir dès le début de réunion.

Réflexion sur un programme de plantations

Actuellement, les plantations de ripisylve sont réalisées dans le cadre de programme de restauration de cours d'eau. On constate que peu de riverains sont intéressés.

L'association Sylvagraire propose de développer les plantations sur les bandes tampons des petits affluents.

Monsieur Jean-Paul JOUBERT évoque le problème de l'entretien de l'émissaire. Il ne faut pas planter des deux côtés pour garder un accès pour l'entretien.

Monsieur LEGRAIS répond qu'avec les plantations, la fréquence d'entretien diminue. Il faut laisser la végétation évoluer. La strate arborée va diminuer l'entretien à moyen et long terme. Il y aura moins de lumière dans la rivière, il y aura donc moins d'entretien nécessaire.

Les plantations pourront être conduites sous forme en taillis tous les 10 ans. La création d'arbres têtards est également envisageable.

Monsieur Sylvain LACÔTE précise qu'un marché public est en cours. Le S.B.O.S. se limite aux interventions sur la Verzée pour le moment. Les plantations sont réalisées par Sylvagraire. Elles concernent 1 à 2 km par an pour le moment. Elles sont financées par la Région et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il faudrait remonter vers les petits affluents. Ce n'est plus la même échelle d'intervention.

Monsieur LEGRAIS propose de se caler sur les bandes de 6 m ou 10 m sans impacter les primes PAC.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 DECEMBRE 2015

Le compte rendu a été remis aux délégués via l'extranet le 7 janvier ou adressé par courrier le 8 janvier 2016.

VOTE : unanimité

1. POINTS ADMINISTRATIFS

1.1- Compte administratif 2015 – affectation des résultats – décisions modificatives au Budget Primitif 2016

• Compte de gestion

Il n'y a pas de remarques particulières.

VOTE pour le compte de gestion : unanimité.

• Compte administratif

Le compte administratif est conforme au compte de gestion.

Il n'y a pas de remarques particulières.

VOTE pour le compte administratif : unanimité.

Compte tenu des restes à réaliser en recette, l'affectation des résultats est proposée comme suit :

Recettes de Fonctionnement

002 – Excédent fonctionnement reporté	84 451,43 €
---------------------------------------	-------------

Recettes d'Investissement

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	5 300,00 €
--	------------

Dépenses d'Investissement

001 – Déficit d'investissement reporté	75 774,57 €
--	-------------

Il n'y a pas de remarques particulières.

VOTE pour l'affectation des résultats : unanimité

- Décisions modificatives

Les décisions modificatives sont proposées au budget primitif 2016.

Il n'y a pas de remarques particulières.

VOTE pour les décisions modificatives : unanimité

1.2- Présentation du rapport d'activités 2015

Le rapport d'activités se présente sous 2 formes :

- Littérale,
- En images.

Il convient de le valider avant transmission aux communes membres.

Il est proposé d'ajouter le travail engagé pour l'étude G.E.M.A.P.I.

VOTE : unanimité

1.3- Election d'un membre du Bureau

- Installation de nouveaux délégués au S.B.O.S. représentants la commune de Nyoiseau

Titulaire : OREILLARD Gabriel ; suppléant : GATINEAU Thierry.

- Election d'un membre du Bureau

Monsieur Alain BAGOUET rappelle que Madame Mariette LORENZI était membre du bureau du S.B.O.S. pour la commission géographique de l'Oudon. Il convient d'élire un nouveau membre du bureau.

Monsieur Alain BAGOUET informe que la commission géographique de l'Oudon s'est réunie pour proposer un représentant au bureau.

Monsieur Gabriel OREILLARD est candidat.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 32	Trente deux
A déduire : bulletins litigieux énumérés à l'article L 66 du Code électoral	: 0	zéro
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 32	
Majorité absolue	: 17	

A obtenu :

Monsieur OREILLARD Gabriel	32 voix
----------------------------	---------

Monsieur OREILLARD Gabriel est élu membre du bureau du S.B.O.S.

1.4- Désignation d'un délégué au SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Alain BAGOUET informe que Madame Mariette LORENZI était également désignée au SY.M.B.O.L.I.P. pour représenter le S.B.O.S. Il convient de désigner un nouveau représentant au SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Alain BAGOUET informe que les membres du bureau S.B.O.S. siègent habituellement au SY.M.B.O.L.I.P. Donc Monsieur Gabriel OREILLARD est proposé comme délégué au SY.M.B.O.L.I.P.

VOTE pour la désignation au SY.M.B.O.L.I.P. : Monsieur Gabriel OREILLARD (32 votants, 32 voix).

1.5- Modification du tableau des effectifs

Ce point à l'ordre du jour est reporté.

1.6- Organisation des commissions géographiques

Les réunions des commissions géographiques se dérouleront en avril. La matinée sera consacrée à des visites sur le terrain. Les commissions seront suivies d'un repas.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le calendrier des différentes commissions.

1.7- Décisions prises par le Président

- Fournitures d'entretien – SUPERMARCHE LECLERC pour un montant de 12,73 €
- Pompes prairies – CAM pour un montant de 920,70 €
- Sécurisation du chantier Hommée – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 346,76 €
- Vaccin leptospirose – PHARMACIE GALIEN pour un montant de 61,40 €
- Colis produits locaux – L'EPICIER VERT pour un montant de 90 €
- Repas du bureau du S.B.O.S. – BRASSE BOUILLON pour un montant de 391,80 €
- Levés topographiques sur l'Hommée – CABINET GUIHAIRE pour un montant de 804 €
- Réfection du barrage de la Haute Bergée – MGS pour un montant de 3 948 €
- Panneau Roll up – DAPO pour un montant de 176,46 €

2. POINTS TECHNIQUES

2.1- Etudes menées par la C.L.E. (G.E.M.A.P.I., zones humides)

La Commission Locale de l'Eau a engagé deux études sur le territoire du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud.

- Etude pour l'organisation des compétences GE.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le bassin versant de l'Oudon.
Il s'agit de réussir le transfert des compétences GE.M.A.P.I. des communes aux communautés de communes. Ces dernières adhéreront au plus tard le 1^{er} janvier 2018 au S.B.O.S. à la place des communes. Il s'agit également d'étudier la plus-value qu'apporterait la fusion des 3 syndicats S.B.O.S. S.B.O.N. et SY.M.B.O.L.I.P.
La mission est confiée à la Sté ESPELIA. Un groupe de travail GE.M.A.P.I. est créé et regroupe des représentants de chaque syndicat de bassin et communautés de communes.

Monsieur Alain BAGOUET regrette que la Préfète n'attende pas les résultats des études pour décider ou non la fusion des 3 syndicats. C'est difficilement acceptable.

Madame Régine TIELEGUINE explique qu'il a été décidé en bureau SY.M.B.O.L.I.P. de maintenir l'étude telle quelle pour :

- Etudier la plus-value, les bénéfices de la fusion. S'il n'y a pas de plus-value, l'Etat en sera informé.
 - Organiser la représentation des communes, les moyens financiers,...
- Inventaire complémentaire des zones humides sur le territoire de la Communauté de communes de Pouancé-Combrée
Madame Régine TIELEGUINE rappelle qu'il s'agit d'un inventaire réalisé dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i). L'inventaire est participatif à l'échelle des communes. Les délégués du S.B.O.S. sont mobilisés pour y participer et apporter leur connaissance du territoire.
La mission est confiée à la Sté AQUASCOP.

Monsieur Germain HAMARD pense que la période la plus adaptée serait du mois d'août au mois de septembre. Il y a trop d'eau qui tombe actuellement.

Monsieur Christian DELAHAYE précise qu'il s'agit d'une reconnaissance visuelle au moyen des plantes, ce n'est pas par rapport à l'humidité des sols. Sont recensées uniquement les zones humides en prairies et boisées.

2.2- Prévention des risques

Deux accidents, heureusement sans gravité, se sont déroulés dernièrement sur les chantiers. Il s'avère nécessaire de prendre des mesures de prévention afin que ces événements ne se reproduisent plus.

Monsieur Alain BAGOUET explique les accidents qui se sont produits.

Monsieur Sylvain LACÔTE informe que pour limiter les risques, les mesures suivantes ont été prises :

- Déclaration de travaux auprès des gestionnaires de réseaux ;
- Matérialisation des réseaux aériens au sol avec de la rubalise.

Il faut également insister sur le port des vêtements de sécurité et gilets de sauvetage lors des interventions à proximité de l'eau.

Monsieur Pascal GAULTIER demande si les entreprises signent un engagement pour le respect des consignes de sécurité ?

Monsieur Sylvain LACÔTE dit que les règles de sécurité sont fixées dans le cahier des charges. Par exemple, la convention signée avec la commune de Bourg d'Iré pour l'intervention sur le barrage prévoit bien le port des gilets de sauvetage.

2.3- Signature d'une convention de mandat avec la commune de Noval sur Brutz

Dans le cadre des travaux de restauration de la Verzée amont, il est proposé de signer une convention de mandat avec la commune de Noval sur Brutz.

La commune a délibéré favorablement le 5 février.

Monsieur Mickaël AUBERT estime qu'il faudrait comptabiliser les frais de gestion du S.B.O.S., pas uniquement la part travaux.

Monsieur Hubert BOULTOUREAU propose de prendre en compte cet aspect une prochaine fois.

VOTE pour la convention de mandat : unanimité

2.4- Animation pour les scolaires en 2016

Compte tenu du succès des animations scolaires de l'année 2015, il est proposé de renouveler l'expérience en 2016.

Les animations pourraient concerner les écoles des communes riveraines de l'Homée (Marans, Erdre en Anjou). Les écoles d'Aviré et de Chazé sur Argos ont également sollicité le Syndicat.

Monsieur Sylvain LACÔTE précise que si d'autres écoles sont intéressées, elles peuvent le faire savoir.

VOTE pour les animations scolaires en 2016 : unanimité

2.5- Programmes de restauration des mares

A la suite du stage d'Eric OLIVIER, 8 mares ont été restaurées en 2015. Cette année, il est proposé de restaurer 4 mares sur la commune de Nyoiseau. Il est également prévu de créer une mare dans la zone humide de l'Homme à Sainte Gemme d'Andigné.

Plusieurs mares pourraient être aussi restaurées dans le cadre des travaux en cours sur la Verzée amont.

Pour information, rappel de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration :
Rubrique 3.2.3.0.

Plans d'eau, permanent ou non :

1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha : **AUTORISATION**

2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha : **DECLARATION**

VOTE pour le programme de restauration des mares : unanimité

2.6- Restauration du ruisseau de l'étang de Chazé

Monsieur Christian DELAHAYE informe que compte tenu du risque d'inondation dans le bourg de Chazé Henry, la commune souhaite que le S.B.O.S. réalise prochainement les travaux d'entretien de la végétation sur le ruisseau de l'étang de Chazé. Cela nécessite de décaler la programmation du C.T.M.A. Le début des travaux pourrait être envisagé à l'automne 2016. Il convient de solliciter les partenaires financiers.

Monsieur Sylvain LACÔTE précise que la commune a sollicité le département pour qu'il modifie le pont. Le Département souhaite que le S.Y.M.B.O.L.I.P. réalise une étude globale.

Monsieur GAULTIER estime que c'est à la charge du Département de faire le nécessaire. Il y a le même cas sur la Chère.

Monsieur Alain BAGOUET demande si le champ d'expansion a été remblayé ?

Monsieur Christian DELAHAYE répond que le lit majeur a été remblayé dans le cadre de l'exploitation de la carrière.

Monsieur Christian PERROIS demande si les zones d'expansion sont récupérables ?

Monsieur Sylvain LACÔTE répond que cela ne semble pas possible compte tenu de l'ampleur des travaux (remblais de 30 m de haut).

Monsieur Sylvain LACÔTE ajoute que la commune a également un projet de cheminement entre l'étang et le centre bourg.

Monsieur Hervé DUBOSCLARD demande pourquoi ces travaux décalent le C.T.M.A.

Monsieur Sylvain LACÔTE dit que cette opération était prévue en fin de contrat. Les travaux sur l'Argos et la Nympe vont donc se faire plus tard. C'est justifié par l'urgence de l'intervention à Chazé Henry.

VOTE : unanimité

2.7- Etude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin

L'étude a débuté en novembre 2015. A la suite du diagnostic, 4 scénarios d'aménagements ont été proposés au groupe de travail.

Le scénario n°2 («ouverture de la digue du bief») a retenu l'attention du propriétaire et des participants. Il présente un bon rapport amélioration de qualité/coût de réalisation, et respecte les principales attentes du propriétaire à savoir :

- remettre une partie du bief en eau,
- renforcer les ouvrages maçonnés au droit du moulin,
- restaurer la continuité écologique.

Il est proposé de passer à la phase Avant-projet.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente les détails du dossier (cf. powerpoint).

VOTE pour le scénario n°2 « ouverture de la digue du bief » : unanimité.

2.8- Point sur les études et travaux en cours

Les travaux de restauration de la Verzée sont en cours sur la commune de Soudan et Villepôt. L'abattage s'achèvera le 31 mars conformément à la réglementation.

Monsieur GAULTIER signale que des riverains seraient intéressés pour de nouvelles plantations. Monsieur Sylvain LACÔTE répond que ce sera possible à l'automne.

3. INFORMATION DIVERSES

3.1- Information sur la carte des cours d'eau

Les services de l'Etat ont établi la carte des cours d'eau de Maine et Loire. Le projet a été présenté lors d'un comité de pilotage le 26 janvier 2016. La D.D.T. et l'O.N.E.M.A. ont expertisé sur le terrain l'ensemble des demandes qu'ils ont reçues. Le référentiel utilisé est la carte IGN au 1/25000^{ème}.

Un délégué souhaite connaître les critères utilisés pour distinguer les cours d'eau des fossés ?

Monsieur Sylvain LACÔTE donne les 3 critères principaux :

- la présence et permanence d'un lit, naturel à l'origine,
- un débit suffisant une majeure partie de l'année,
- l'alimentation par une source.

Monsieur Jérôme GAUDIN regrette que les riverains ne soient pas associés aux expertises.

Monsieur Sylvain LACÔTE adressera par mail le lien vers le site de la Préfecture :

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/cours-d-eau-r292.html>

4. QUESTIONS DIVERSES

- Arrêté interpréfectoral du 17 février 2016 approuvant les nouveaux statuts du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud (rappel des modifications : 2 délégués par commune existante au 1^{er} janvier 2015 ; changement de l'adresse sociale du syndicat).

Monsieur Alain BAGOUET clôt la réunion à 22h30.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Jean-Pierre BEAUMONT

